

EN CAS D'URGENCE RÉSULTANT D'UN DÉVERSEMENT IMPORTANT, D'UN INCENDIE OU D'UNE INTOXICATION IMPLIQUANT CE PRODUIT, TÉLÉPHONER EN TOUT TEMPS AU 1-800-561-8273 OU À CHEMTREC : 1-800-424-9300

1. IDENTIFICATION DU PRODUIT ET RENSEIGNEMENTS SUR LE FOURNISSEUR

1.1 Identification du produit : N° d'homologation 32639 - Loi sur les produits antiparasitaires

Nom commercial : **FONGICIDE FITNESS™**

1.2 Usages recommandés : Fongicide du Groupe 3

1.3 Renseignements sur le fournisseur :

LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC.

PO Box 5234 | 64137 Hwy 543 E • High River, Alberta T1V 1M4

1.4 Numéro d'urgence 24 h (Chemtrec) : 1-800-424-9300 (Sans frais)

Autre numéro d'urgence : 1-800-561-8273

Services techniques de Loveland : 1-800-328-4678

2. IDENTIFICATION DES RISQUES

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Toxicité aiguë – Orale	Catégorie 4	H302
Toxicité aiguë – Cutanée	Catégorie 4	H312
Toxicité aiguë - Inhalation	Catégorie 4	H332
Dommmage/Irritation oculaire	Catégorie 2B	H320
Corrosion/Irritation cutanée	Catégorie 2	H315
Sensibilisation – Cutanée	Catégorie 1	H317

2.2 Éléments d'étiquetage



Termes d'avertissement :

ATTENTION

Codes de danger :

H302 – Nocif en cas d'ingestion.
 H332 – Nocif si inhalé
 H312 – Nocif par contact cutané.
 H320 – Provoque une irritation oculaire.
 H315 – Provoque une irritation cutanée.
 H317 – Peut causer une allergie cutanée.

Conseils de prudence :
(Prévention)

P264 – Se laver soigneusement les mains et le visage après manipulation.
 P270 – Ne pas manger, boire ou fumer en manipulant le produit.
 P280 – Porter des gants de protection/ des vêtements de protection/ un équipement de protection des yeux/ du visage.
 P261 – Éviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.
 P271 – Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.
 P272 – Les vêtements de travail contaminés ne devraient pas sortir du lieu de travail.

Conseils de prudence :
(Intervention)

P301+P312 – EN CAS D'INGESTION : appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise
 P330 – Rincer la bouche.
 P304+P340 – EN CAS D'INHALATION : transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer
 P312 – Appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.
 P302+P352 – EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU : laver abondamment à l'eau et au savon.
 P321 – Traitement spécifique (voir la sections Premiers soins de l'étiquette).
 P362 – Enlever les vêtements contaminés et les laver avant réutilisation.
 P332+P313 – En cas d'irritation cutanée : consulter un médecin.
 P305+P351+P338 – EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX : rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337+P313 – Si l'irritation oculaire persiste : consulter un médecin.
 P333+P313 – En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FITNESS™

N° FDS : 32639-17-LPI

Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication : 04/03/2017

Remplace : 10/02/2015

Conseils de prudence
(Entreposage)

Non requis ou sans objet.

Conseils de prudence :
(Élimination)

P501 – Éliminer le contenu/récipient dans un site approuvé pour l'élimination des déchets.

2.3 Autres dangers

Aucun connu.

3. COMPOSITION, RENSEIGNEMENTS SUR LES INGRÉDIENTS

3.1 Substances

3.2 Mélanges

Ingrédients chimiques	N° de CAS	Concentration
Propiconazole	60207-90-1	418 g/L
* Autres ingrédients, incluant Naphtalène	91-20-3	582 g/L 40 – 45 g/L

*Les ingrédients non listés de façon spécifique ne sont pas dangereux ou sont considérés comme des renseignements de propriété privée ou de l'information commerciale confidentielle.

4. PREMIERS SOINS

4.1 Descriptions des mesures de premiers soins

Recommandation générale : Consulter un médecin en cas de symptômes.

En cas de contact avec les yeux : Rincer les yeux à l'eau doucement et lentement pendant 15 à 20 minutes en tenant les paupières ouvertes. Si la personne porte des lentilles cornéennes, les retirer après 5 minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer.

En cas de contact avec la peau/vêtements :

Retirer tous les vêtements contaminés. Bien rincer la peau à grande eau immédiatement pendant 15 à 20 minutes. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour des conseils sur le traitement à administrer.

En cas d'ingestion :

Appeler un centre antipoison ou un médecin immédiatement pour obtenir des conseils sur le traitement à administrer. Si la personne incommodée est capable d'avaler, lui faire boire un verre d'eau à petites gorgées. Ne pas faire vomir à moins d'avoir reçu le conseil de procéder ainsi par le centre antipoison ou le médecin. Ne donner **aucun** liquide à la personne incommodée. Ne jamais rien administrer par la bouche à une personne inconsciente.

En cas d'inhalation :

Déplacer la personne vers une source d'air frais. Si la personne ne respire plus, appeler le 911 ou une ambulance, puis pratiquer la respiration artificielle, de préférence le bouche-à-bouche, si possible. Appeler un centre antipoison ou un médecin pour obtenir plus de conseils sur le traitement à administrer.

4.2 Principaux symptômes et effets, tant aigus que différés

Symptômes : Cause l'irritation des yeux. Nocif en cas d'ingestion.

4.3 Soins médicaux immédiats et traitements particuliers éventuels

Traitement : **REMARQUES POUR LE MÉDECIN :** Contient plus de 10 % de distillats de pétrole. NE PAS provoquer le vomissement. Il n'existe pas d'antidote spécifique.

POUR TOUTE URGENGE MÉDICALE CONCERNANT CE PRODUIT, COMPOSER LE 1-800-561-8273.

Avoir l'étiquette, le contenant ou le nom du produit ainsi que son numéro d'homologation de produit antiparasitaire lorsqu'on cherche à obtenir des soins médicaux.

5. TECHNIQUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés :

 Utiliser un moyen d'extinction approprié pour combattre le feu. Produit chimique sec, dioxyde de carbone (CO₂), mousse, eau pulvérisée ou en brouillard.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Dangers particuliers durant la lutte contre le feu :

Des oxydes d'azote, du chlorure d'hydrogène, du fluorure d'hydrogène et d'autres substances inconnues dangereuses peuvent être produits pendant un incendie.

5.3 Équipement de protection et précautions particuliers pour les pompiers

Équipement de protection particulier pour les pompiers :

Les personnes combattant un feu important impliquant des produits chimiques devraient porter un appareil respiratoire autonome et un équipement de protection complet. Utiliser de l'eau pulvérisée pour refroidir les contenants exposés au feu. Tenir les gens à l'écart. Isoler la zone d'incendie et en interdire l'accès aux personnes dont la présence est inutile.

6. MESURES EN CAS DE DÉVERSEMENTS ACCIDENTELS

6.1 Précautions personnelles, équipement de protection individuelle et mesures d'urgence

Précautions personnelles :

Éviter d'inhaler les vapeurs et le brouillard de pulvérisation et le contact avec la peau et les yeux. Assurer une ventilation suffisante. Porter des vêtements de protection appropriés. Tenir à l'écart de toute source d'ignition.

6.2 Précautions environnementales

Précautions environnementales :

Ce produit est toxique pour les poissons et les crevettes. Ne pas appliquer directement sur les eaux ni là où il y a des eaux de surface ou dans les zones intertidales sous la ligne normale des hautes eaux. Ne pas contaminer l'eau en nettoyant l'équipement ou en disposant des rinçures et des eaux usées.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage :

Déversements majeurs : Stopper la fuite s'il est possible de le faire de façon sécuritaire. Endiguer le produit déversé si possible. Absorber avec de la vermiculite, du sable sec ou de la terre et placer dans des contenants appropriés. Après récupération du produit déversé, bien rincer la zone touchée avec de l'eau. Déversements mineurs : Absorber le produit déversé avec une matière absorbante (p. ex. tissu, laine). Bien nettoyer la surface pour éliminer toute contamination résiduelle. Ne jamais remettre les produits déversés dans les contenants d'origine pour réutilisation.

7. MANIPULATION ET ENTREPOSAGE

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sécuritaire

Conseils pour une manipulation sécuritaire :

Ne pas utiliser, verser, déverser ni entreposer près d'une source de chaleur ou d'une flamme nue. Suivre les directives du fabricant pour le nettoyage et l'entretien de l'ÉPI. En l'absence de telles directives, laver l'ÉPI avec du détergent et de l'eau chaude. Garder et laver l'ÉPI séparément des autres articles à laver. Jeter les vêtements ou toute autre matière absorbante ayant été imbibés ou fortement contaminés par le produit. Ne pas les réutiliser. Bien se laver les mains après avoir manipulé le produit et avant de manger, boire, mâcher de la gomme, utiliser du tabac ou aller à la toilette. Retirer immédiatement les vêtements si le pesticide s'y infiltre. Bien se laver et mettre des vêtements propres. Retirer immédiatement l'ÉPI après avoir manipulé ce produit. Laver l'extérieur des gants avant de les retirer. Bien se laver et mettre des vêtements propres le plus rapidement possible.

7.2 Conditions pour un entreposage sécuritaire

Exigences pour les lieux de stockage et les contenants :

Conserver dans le contenant d'origine dans un endroit sécuritaire et au sec. Éviter la contamination croisée avec d'autres pesticides ou engrais. Ne contaminer l'eau, les aliments de consommation humaine et la nourriture pour les animaux durant l'entreposage ou l'élimination du produit.

8. EXPOSITION/PROTECTION PERSONNELLE

8.1 Paramètres de contrôle

LIMITES D'EXPOSITION PROFESSIONNELLE

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de l'ACGIH U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Naphtalène	TWA	52 mg/m ³

Valeurs limites d'exposition professionnelle (VLE) de OSHA U.S.

Ingrédients	Type	Valeur
Naphtalène	TWA	50 mg/m ³



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FITNESS™

N° FDS : 32639-17-LPI

Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2 Date de publication : 04/03/2017

Remplace : 10/02/2015

Valeurs limites d'exposition biologique

Indices d'exposition biologique de l'ACGIH

Ingrédients	Valeur	Échantillon
Aucun listé		

8.2 Contrôle de l'exposition

Mesures d'ingénierie :

Si on prévoit utiliser ce produit antiparasitaire sur une denrée pouvant être exportée aux États-Unis et si on a besoin de renseignements sur les concentrations de résidus acceptables aux États-Unis, on peut consulter le site Internet de CropLife Canada à www.croplife.ca.

Mesures de protection individuelle :

Protection des yeux et du visage : Le port de lunettes de protection ou de lunettes pourvues d'écrans latéraux de protection est recommandé.
Protection de la peau : Porter une chemise à manches longues, un pantalon long, des gants résistants aux produits chimiques, en laminé étanche ou en viton par exemple. Porter des chaussettes et des chaussures résistantes aux produits chimiques.

Protection respiratoire : En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation des vapeurs ou du brouillard, porter un appareil respiratoire approprié approuvé par MSHA/NIOSH. Porter une protection respiratoire durant les opérations de pulvérisation ou de brumisation. Si des appareils de protection respiratoire sont utilisés, un programme devrait être mis en place pour assurer leur conformité aux normes nationales ou provinciales. Porter un appareil de protection respiratoire à adduction d'air si les concentrations d'exposition sont inconnues.

9. PROPRIÉTÉS PHYSIQUES ET CHIMIQUES

9.1 APPARENCE :	Liquide.
ODEUR :	Aromatique, similaire à un solvant.
SEUIL OLFACTIF :	Aucune donnée disponible.
COULEUR :	Jaune clair.
pH :	6,0 – 6,5 (solution à 1 %)
POINT DE FUSION / POINT DE CONGÉLATION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉBULLITION :	Aucune donnée disponible.
POINT D'ÉCLAIR :	148,1 °F / 64,5 °C (Setaflash)
INFLAMMABILITÉ (solide, gaz) :	Combustible.
LIMITES SUPÉRIEURE ET INFÉRIEURE D'INFLAMMABILITÉ OU D'EXPLOSION :	Aucune donnée disponible.
TENSION DE VAPEUR :	$4,2 \times 10^7$ @ 25 °C (basé sur le propiconazole).
SOLUBILITÉ :	Soluble.
COEFFICIENT DE PARTAGE, n-OCTANE/EAU :	Aucune donnée disponible.
POINT D'AUTO-INFLAMMATION :	Aucune donnée disponible.
TEMPÉRATURE DE DÉCOMPOSITION :	Aucune donnée disponible.
VISCOSITÉ :	9,95 cSt @ 20 °C; 5,55 cSt @ 40 °C
POIDS SPÉCIFIQUE (EAU = 1) :	1,039 g/mL
MASSE VOLUMÉTRIQUE APPARENTE :	1,04kg/L

Remarque : Ces données physiques constituent des valeurs typiques basées sur le matériel mis à l'essai, mais peuvent varier d'un échantillon à l'autre. Les valeurs typiques ne doivent pas être interprétées comme étant une analyse garantie d'un lot particulier ou les caractéristiques du produit.

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

10.1 Réactivité

Stable.

10.2 Stabilité chimique

Stable aux températures normales.

10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Aucune donnée disponible. Ne se polymérisera pas.

10.4 Conditions à éviter

Chaleur, flammes et sources d'ignition.

10.5 Substances incompatibles

Bases fortes, acides et oxydants.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Oxyde d'azote, chlorure d'hydrogène, fluorure d'hydrogène et autres substances inconnues dangereuses pouvant être produites pendant un incendie.

11. RENSEIGNEMENTS TOXICOLOGIQUES
11.1 Voies d'exposition probables

Yeux. Ingestion.

CL₅₀ (rat) : > 2,07 mg/L (4 h)

Toxicité orale aiguë DL₅₀ (rat femelle) : 550 mg/kg

Toxicité cutanée aiguë DL₅₀ (rat) : > 5050 mg/kg

Estimations de toxicité aiguë : Aucune donnée disponible.

Irritation des yeux (lapin) : Irritant modéré.

Irritation cutanée (lapin) : Irritant léger.

Inhalation : Aucune donnée disponible.

Ingestion : Nocif en cas d'ingestion.

Toxicité spécifique à un organe cible : Aucune donnée disponible.

Aspiration : Aucune donnée disponible.

Sensibilisation cutanée (cobaye) : N'est pas un sensibilisant.

Potentiel carcinogène : Aucun listé dans OSHA. Pour le naphtalène : NTP-R (raisonnablement considéré comme cancérigène pour les humains). ACGIH-TLV-A4 (non classé comme cancérigène pour les humains) ; IARC-2B (possiblement cancérigène pour les humains).

Mutagenicité des cellules germinales : Aucune donnée disponible.

Effets interactifs : Aucun connu.

12. RENSEIGNEMENTS ÉCOLOGIQUES
12.1 Écotoxicité

Ce produit est toxique pour les poissons et les crevettes.

Données écologiques

Produits	Espèces	Résultats des tests
Propiconazole	Truite arc-en-ciel Daphnia magna	CL ₅₀ – 0,83 ppm – 96 heures CE ₅₀ – 3,2 ppm – 48 heures

La dérive et le ruissellement peuvent avoir des effets indésirables sur les plantes non visées par le traitement.

Ne pas appliquer directement sur aucun plan d'eau.

Ne pas contaminer l'eau lors de l'élimination des eaux de lavage de l'équipement.

Ne pas appliquer quand les conditions météorologiques favorisent la dérive hors de la zone visée par le traitement.

12.2 Persistance et dégradabilité

Biodégradabilité : Aucune donnée disponible.

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Bioaccumulation : Faible potentiel d'accumulation.

12.4 Mobilité dans le sol

Faible mobilité.

12.5 Autres effets indésirables

Évaluation : Aucune donnée disponible.

13. ÉLIMINATION
13.1 Méthodes de traitement des déchets
Contenants recyclables : **NE PAS** réutiliser les contenants à d'autres fins. Ce contenant est recyclable et doit être éliminé à un point de collecte des contenants. Communiquer avec son détaillant/distributeur local pour connaître l'emplacement du site de collecte le plus proche.

Avant d'emporter les contenants au site de collecte, faire un triple rinçage des contenants vides, ou les rincer avec de l'eau sous pression.

Éliminer les rinçures conformément aux exigences provinciales. Rendre les contenants rincés impropres à toute nouvelle utilisation. S'il n'y a pas de site de collecte dans la région, disposer des contenants conformément aux exigences provinciales.

Contenants à remplissages multiples : En vue de son élimination, ce contenant peut être retourné au point de vente (distributeur ou détaillant). Il doit être rempli avec le même produit par le distributeur ou le détaillant. Ne pas utiliser ce contenant à d'autres fins.

14. RENSEIGNEMENTS RELATIFS AU TRANSPORT
14.1 Transport terrestre

Description TMD/DOT : NON RÉGLEMENTÉ

Classification fret par voie de surface É.-U. : INSECTICIDES OU FONGICIDES, RÉPULSIFS POUR INSECTES OU ANIMAUX, NOI, AUTRES QUE POISON (NMFC 102120; CLASSE : 60)



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

FITNESS™

N° FDS : 32639-17-LPI

Révisions à la FDS : SECTIONS 1, 2

Date de publication : 04/03/2017

Remplace : 10/02/2015

15. RÉGLEMENTATION

15.1 Réglementation relative à la sécurité, à la santé et à l'environnement

Classement des dangers selon la NFPA et la HMIS:

NFPA				HMIS	
2	Santé	0	Moindre	2	Santé
2	Inflammabilité	1	Légère	2	Inflammabilité
0	Instabilité	2	Modérée	0	Réactivité
		3	Élevée	B	ÉPI
		4	Grave		

Classement des dangers/Signalement SARA

Catégorie de danger SARA III : Immédiat 0 Feu 0
Différé 0 Réactif N Relâchement soudain de la pression N

Quantité à déclarer selon U.S. CERCLA : Naphtalène (CAS : 91-20-3) 100 lb.

SARA, Titre III, section 313 : Propiconazole (CAS : 60207-90-1) ; Naphtalène (CAS : 91-20-3)

Inscription au registre RCRA : U165 (Naphtalène).

Proposition 65 de la Californie : Sans objet.

16. AUTRES INFORMATIONS

STATUT DE LA FICHE SIGNALÉTIQUE : Sections 1 et 2 révisées.

PRÉPARÉ PAR : Service des homologations et affaires réglementaires

RÉVISÉ PAR : Service de santé environnementale et de sécurité

N° D'HOMOLOGATION de l'ARLA : 32639

™ Fitness est une marque de commerce de Loveland Products Canada, Inc.

Limitation de responsabilité : Cette fiche signalétique a été rédigée à titre d'information sur les matières constitutives identifiées dans le présent document et ne fait pas référence à l'emploi de celles-ci en combinaison avec tout autre matière ou procédé. Aucune garantie, implicite ou explicite, n'est donnée en ce qui concerne l'exhaustivité ou l'exactitude courante des renseignements contenus dans cette fiche signalétique, et LOVELAND PRODUCTS CANADA, INC. n'assume aucune forme de responsabilité que ce soit découlant de l'usage de ces renseignements. Cette fiche signalétique n'est pas une garantie de sécurité. Les utilisateurs ont la responsabilité de s'assurer qu'ils détiennent tous les renseignements nécessaires pour utiliser de façon sécuritaire le produit décrit dans cette fiche signalétique pour leur usage particulier.